



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15 DECEMBRE 2003

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

ANNEE 2003

SOMMAIRE

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2003.....	3
II. VIE ASSOCIATIVE	5
2.1. Fonctionnement associatif.....	5
2.2. Contractualisations.....	6
III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES	6
3.1. Fonds documentaire, veille collective, services en ligne et élaboration de documents d'information	6
3.2. Information des acteurs.....	10
3.3. Formation des acteurs	14
3.4. Observatoire régional de l'énergie et des émissions de Gaz à Effet deSerre	16
3.5. Réseaux d'acteurs.....	17
3.5.1. Participation à des réseaux régionaux	17
3.5.2. Présence dans les réseaux nationaux et européens.....	19
3.6. Liens avec la recherche et l'enseignement supérieur	22
IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE	23
4.1. Utilisation rationnelle de l'énergie.....	23
4.2. Energies renouvelables.....	23
4.2.1. Production d'électricité sur adduction d'eau potable	23
4.2.2. Bois énergie	24
4.2.3. Biogaz	25
4.2.4. Eolien	26
4.3. Les Agendas 21 Locaux et le Développement Durable en Rhône-Alpes....	26
4.4. Actions en direction des Parcs Naturels Régionaux.....	29
V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D'ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE	31
5.1. Actions liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables.....	31
5.2. Activités et projets européens	33
5.2.1. Accueil d'une délégation d'industriels de la Haute-Autriche	33
5.2.2. Projets européens	33

I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN, NATIONAL, REGIONAL DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN 2003

Au niveau international, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) s'est réuni à Paris en février 2003 pour sa 20^{ème} session plénière. Son 3^{ème} rapport d'évaluation (publié en 2001) a été traduit en français à cette occasion. Le prochain rapport paraîtra en 2007.

L'événement marquant de l'année a été la conférence mondiale sur la problématique du changement climatique (COP 9) à Milan en décembre 2003.

Au niveau européen, le PEIE (Programme Energie Intelligente-Europe) a été adopté par la Commission Européenne en juin 2003. Il regroupe les programmes SAVE, ALTENER, COOPNER (avec les pays tiers) et STEER (relatif aux transports).

Le 6^{ème} P.C.R.D. (Programme Cadre de Recherche et Développement) adopté en 2002, pour la période 2002-2006 a publié plusieurs appels à projets en mars 2003. En juin 2003, 2 appels à projet ont été lancés dans le cadre des sous programmes CIVITAS, pour les transports intelligents et CONCERTO, pour les communautés durables, avec réponse pour le mois de décembre 2003.

Le programme LIFE, avec ses trois volets (environnement, pays tiers et protection de la nature) est toujours en vigueur.

La Commission européenne a publié en mai 2003 un livre vert sur les Services d'intérêt général.

En matière de directives, un travail important a été réalisé par la Commission :

- **directives approuvées :**
 - sur la performance énergétique des bâtiments, publiée en janvier 2003, elle doit être transposée en droit national avant fin 2005.
 - sur la promotion de l'utilisation des biocarburants dans les transports en mai 2003,
 - sur l'amélioration des consommations des appareils électroménagers en juillet 2003
 - sur l'établissement d'un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre en octobre 2003,
- **projet de directives :**
 - sur la cogénération, : une nouvelle version du projet de directive a été publiée au mois de juillet 2003,
 - proposition de directive sur l'éco-conception des produits consommateurs d'énergie en août 2003,
- **discussion interne** sur un projet de directive concernant les services énergétiques.
- En 2003, la Commission Européenne a continué à proposer un ensemble de mesures visant à l'ouverture complète des marchés du gaz et de l'électricité au profit du consommateur européen dès 2005. Ces propositions de directives viendront modifier les directives existantes.

Le Conseil des ministres des finances de l'Union Européenne a adopté au mois de mars 2003 un texte sur la taxation des produits énergétiques pour les secteurs industriel et agricole. Un consensus a été trouvé au bout de dix ans de négociation. Le parlement européen devait se prononcer sur ces propositions.

Par ailleurs, un travail important est mené par la Commission Européenne sur l'intégration des Pays Tiers dont font partie les PECO (Pays de l'Europe Centrale et Orientale) à l'Union Européenne, pour le respect des acquis communautaires en particulier sur l'environnement et l'énergie.

Au niveau national :

L'année aura été marquée par le Débat sur l'Energie, lancé par le ministère de l'industrie, organisé par le député Jean BESSON et ouvert à tous les acteurs français concernés. Il a fait l'objet d'un rapport en date du 8 octobre 2003. De très nombreuses contributions ont été produites y compris dans un cadre parallèle avec le collectif le « vrai débat ».

Citons aussi les rapports du Comité des sages en date du 12 septembre 2003 et celui du député Serge POIGNANT sur la politique de soutien au développement des énergies renouvelables en date du 21 octobre 2003.

Début novembre, le ministère de l'industrie a publié un Livre blanc sur les énergies, contenant des propositions du gouvernement qui devraient constituer le corps du projet de loi d'orientation énergétique qui sera soumis au parlement en 2004.

L'ouverture des marchés de l'énergie se poursuit.

La loi du 3 janvier 2003 a transposé en droit français la directive européenne sur l'ouverture du marché européen du gaz naturel. Cette nouvelle loi a aussi modifié celle du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité. Elle étend les pouvoirs de la Commission de régulation de l'énergie, modifie le système de compensation financière des missions de service public et prépare les prochaines étapes de la libéralisation des marchés.

En ce qui concerne l'électricité, 6 décrets et 7 arrêtés ont été publiés en 2003 portant à 59 leur nombre total. Ils concernent en particulier les conditions techniques de raccordement, mais aussi l'Observatoire national du service public de l'électricité et du gaz, ainsi que la programmation pluriannuelle des investissements.

Le FSPPE (Fonds du Service Public de Production d'Electricité) mis en place en 2001 n'existe plus. Il a été remplacé par la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), qui compensera et régira les charges relatives aux surcoûts liés à :

- la production dans les zones non interconnectées ;
- l'obligation d'achat supportée par EDF et les ELD (Entreprises Locales de Distribution) ;
- aux contrats d'appel modulable,

- aux pertes de recettes et aux coûts liés à l'application de la tarification spéciale produit de première nécessité et au dispositif en faveur des personnes en situation de précarité.

Cette Contribution est financée par les consommateurs proportionnellement à leur consommation et plus par les producteurs comme pour le FSPPE. Compte tenu de la nouvelle assiette de calcul, la contribution passerait de 0,33c€ à 0,45 c€ par kWh, en 2004.

Le gouvernement a présenté :

- au mois de septembre, un programme de lutte contre la pollution liée aux transports (« plan véhicules propres »),
- au mois de novembre, un plan de lutte contre la pollution de l'air (« plan air »)

Le deuxième bilan national des émissions de gaz à effet de serre avait été présenté fin 2002. En 2003, la MIES a travaillé à l'élaboration d'un plan climat qui a été proposé au gouvernement en fin d'année. Il succède au PNLCC (Plan National de Lutte contre le Changement Climatique). Les secteurs les plus sensibles sont le résidentiel et tertiaire et les transports. Les actions préconisées devront être mises en œuvre de façon très volontaire.

L'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique), créé en 2001, a organisé en juin 2003 un premier colloque sur « Les Elus face aux risques climatiques »

La consultation nationale pour la Charte de l'environnement s'est poursuivie en 2003. Des assises régionales ont eu lieu en janvier et février. La proposition de texte mise au point par la Commission de préparation, présidée par Yves COPPENS, avait retenu le principe de précaution allant plus loin que celui de prévention. Elle a été remise au gouvernement qui l'a adoptée en conseil des ministres le 25 juin 2003 et soumise à révision constitutionnelle.

Le Conseil National du Développement Durable s'est réuni pour la première fois en janvier 2003. Il réunit des représentants de la société civile et des collectivités territoriales afin de les associer à l'élaboration des politiques de développement durable du gouvernement. Ce dernier a d'ailleurs annoncé sa stratégie (Stratégie Nationale du Développement Durable) au mois de septembre 2003.

II. VIE ASSOCIATIVE

2.1. Fonctionnement associatif

L'année 2003 a été marquée par le 25^{ème} anniversaire de Rhônalpenergie-Environnement, un quart de siècle au service de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Une manifestation spécifique a été organisée le 15 décembre réunissant 200 personnes autour d'un colloque sur le thème de la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Un ouvrage anniversaire a été publié, intitulé « pour un territoire durable ».

Rhônealénergie-Environnement a tenu cinq réunions de Conseils d'Administration et d'Assemblées Générales en 2003, permettant à ses membres de participer à l'administration de l'association. Ces réunions permettent de définir les orientations de l'action conduite par l'équipe opérationnelle de l'agence régionale.

Le Bureau de l'association s'est réuni trois fois en 2002 ; il traite essentiellement de la gestion de l'association (relations contractuelles, personnel, budget,...).

L'association régionale compte aujourd'hui 44 membres, représentés par 51 personnes.

En 2003, le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies du département de la Loire), Energie-SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme), le SDE 07 (Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche) et le SELEQ (Syndicat d'Electricité et d'Equipement de la Haute Savoie) ont adhéré à Rhônealénergie-Environnement et sont devenus membres du Collège I.

2.2. Contractualisations

Suite à l'audit stratégique réalisé en 2001, l'association régionale a recadré son action en la décomposant selon trois grands modes d'intervention :

- Centre de ressources et d'échanges :
Information, formation, observation régionale, veille collective, réseaux
- Accompagnement de maîtres d'ouvrage : montage et suivi d'opération, évaluation de projets
- Accompagnement de programmes territoriaux : projets européens, programmes régionaux, évaluations.

Une nouvelle convention d'objectif a été signée en 2002 entre la Région Rhône-Alpes et Rhônealénergie-Environnement, pour une durée de trois ans. Elle fait l'objet d'un programme annuel d'activité redéfini chaque année.

De même, un accord-cadre pluriannuel 2002-2006 a été conclu entre l'ADEME et Rhônealénergie-Environnement, au mois de juin 2002. Il a été suivi d'un premier programme annuel d'action, qui s'est déroulé sur 2003 et se poursuivra sur 2004.

III. ACTIVITE - CENTRE DE RESSOURCES ET D'ECHANGES

3.1. Fonds documentaire, veille collective, services en ligne et élaboration de documents d'information

Site Internet de Rhônealénergie-Environnement

Le site Internet de (www.raee.org) a été actualisé de façon régulière tout au long de l'année.

En 2003, les mises à jour ont concerné la mise en ligne des dernières lettres d'information, des documents « Petits réseaux de chaleur au bois-énergie, une opportunité pour les collectivités de Rhône-Alpes », des cahiers techniques « Bilan

énergétique régional » et « Bilan régional des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie » réalisés par le groupe de travail « Observation de l'énergie et des gaz à effet de serre en régions », et d'une synthèse du document d'Observ'ER « Baromètre européen des énergies renouvelables - Octobre 2000/Février 2002 ».

Le site a fait l'objet d'une refonte générale à l'occasion du 25ème anniversaire de Rhônalpénergie-Environnement

Cette nouvelle version présentera, pour chacun des projets suivis par Rhônalpénergie-Environnement, une fiche descriptive avec la possibilité de télécharger des présentations plus détaillées de l'étude ainsi que les publications réalisées dans le cadre du projet.

Un espace sera réservé aux membres de Rhônalpénergie-Environnement. Accessible grâce à un mot de passe, les membres pourront y trouver le bulletin interne de l'association, les comptes-rendus de conseils d'administration...

Concernant la consultation du site, le nombre moyen de sessions est actuellement de 80 par jour. La durée moyenne d'une session est de 11 minutes.

Lettre d'information de Rhônalpénergie-Environnement

Rhônalpénergie-Environnement a publié en 2003 les numéros 18 (février) et 19 (Juillet) de sa lettre d'information.

Le dossier du numéro 18 portait sur la part des déplacements dans les émissions de gaz à effet de serre, celui du numéro 19 sur le rôle des collectivités territoriales dans le débat national sur les énergies.

Ce document d'information est tiré à 8 000 exemplaires et diffusé à 6 650 exemplaires; toutes les communes de Rhône-Alpes le reçoivent.

Bulletin interne d'information de Rhônalpénergie-Environnement

Lancé fin 2002, le bulletin interne électronique de Rhônalpénergie-Environnement a été l'objet de quatre numéros diffusés à l'ensemble des membres de l'association régionale.

25 ans de Rhônalpénergie-Environnement

Rhônalpénergie-Environnement a organisé une journée de manifestations à l'occasion de son 25ème anniversaire, qui s'est déroulée le 15 décembre 2003, au château de Saint-Priest (69) :

Le programme a été le suivant :

En matinée,

- Conseil d'administration du RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)
- Groupe de travail : permis d'émissions de CO2 : impact énergétique et environnemental (émissions de gaz à effet de serre) pour les collectivités (membres FEDARENE + autres intervenants)
- Assemblée Générale de Rhônalpénergie-Environnement.
- Déjeuner en commun avec les agences du RARE et les membres de la FEDARENE

L'après-midi,

- Colloque européen : « Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre : politiques publiques et actions territoriales » avec plusieurs intervenants nationaux et européens (Commission Européenne, Belgique, Allemagne).

- Rétrospective des 25 années d'activité de Rhônalpénergie-Environnement et témoignages

La journée s'est terminée par une soirée festive.

Un Conseil d'Administration de la FEDARENE a été organisé à Lyon, dans les locaux de Rhônalpénergie-Environnement, le mardi 16 décembre 2003.

Livre des 25 ans

Un livre sur les 25 ans a été réalisé. Le corps du livre (environ 70 pages), a été constitué par les grands "chantiers" engagés par Rhônalpénergie-Environnement, abordés de manière thématique, expliquant ainsi son rôle de manière illustrée, avec ses réalisations.

Ces sujets ont été traités par la voie de l'interview, celle de partenaires, témoins des actions engagées par Rhônalpénergie-Environnement et des exemples d'actions emblématiques.

Outre ces éléments d'expérience, une présentation institutionnelle de Rhônalpénergie-Environnement et une présentation générale des réseaux au sein desquels l'association évolue ont également été proposées. La partie réseau a été abordée sous la forme d'une interview plus globale, reprenant les objectifs et enjeux du travail en collaboration avec les institutions régionales, nationales, européennes et internationales.

Cet ouvrage publié à 3000 exemplaires sera largement diffusé.

Guide pour la formation des personnels des institutions publiques sur le développement durable

Une première phase d'élaboration d'un guide méthodologique pour la mise en place d'une formation du personnel des collectivités locales et administrations d'Etat aux applications du concept de développement durable s'est achevée en mai 2003.

Une seconde phase consiste à faire valider par les services et le cabinet du MEDD (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) ce premier travail.

Ce guide s'adressera tout aussi bien aux élus et techniciens des collectivités locales qu'aux responsables d'établissements ou de directions d'administrations d'Etat. Son but est de permettre à chaque structure de construire elle-même un plan de formation adapté à ses besoins. Il illustre cette approche méthodologique par des récits et bilans d'expériences déjà menées au sein des institutions publiques françaises.

Ces préoccupations rejoignent les priorités affichées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, soucieux de diffuser des pratiques professionnelles illustrant les principes du Développement Durable dans les services de l'Etat comme dans les établissements publics sous tutelle. C'est pourquoi, ce travail s'effectue en partenariat avec le MEDD. La Caisse des Dépôts et Consignations contribuera également à la parution de ce document.

Dans l'attente de sa validation et parution, un document de 8 pages intitulé : « Se former au Développement Durable : éléments de réflexion » a été imprimé.

Projet de boîte à outils « Comment mobiliser et associer populations et acteurs locaux dans les démarches de développement durable ? »

Cet outil logistique et méthodologique serait à destination des collectivités locales désireuses d'associer l'ensemble de leur population et des acteurs locaux dans le cadre de démarches globales de développement durable de type Agenda 21 local.

Son but serait de sensibiliser et de fournir aux élus décideurs et aux personnes en charge de la concertation des outils pour concevoir les formes adaptées d'association de la population. Il vise à leur permettre de construire un projet global répondant aux différents niveaux d'implication des acteurs et touchant différentes cibles (jeunes, populations d'origine étrangère, populations défavorisées, handicapés, acteurs économiques,...). Ce projet, basé sur les expériences de collectivités telles Echirolles, Saint-Etienne Métropole, le Grand Lyon... est en cours de montage avec les associations FRAPNA Région et Robins des Villes.

Le travail pour la publication de cette boîte à idées se poursuit avec les partenaires financiers et techniques pressentis.

Inventaire et cartographie des installations solaires

Les listes des installations solaires de Rhône Alpes sont régulièrement mises à jour en intégrant les décisions d'attribution de subvention de la Région. Une cartographie a été élaborée à partir de ces données.

Bois énergie

L'agence régionale a finalisé les actes du colloque sur la promotion des petits réseaux de chaleur au bois qui a eu lieu le 24 septembre 2002. Comme prévu dans ce programme de promotion, l'essentiel des 1000 CDROM qui ont été édités ainsi que les 3000 plaquettes ont été distribués, en 2003.

Dans le cadre de l'accord-cadre ADEME-Rhône-Alpénergie-Environnement et de la convention annuelle d'application en 2003, l'agence régionale réalise trois documents :

- un classeur au service des maîtres d'ouvrage pour la conduite de projet bois énergie et le suivi des réalisations ;
- un classeur à destination des animateurs du bois-énergie : plus technique que le précédent, il permettra à ses utilisateurs de disposer d'un document écrit pour pouvoir accompagner efficacement les maîtres d'ouvrage
- un annuaire de référencement des bureaux d'études intervenant sur les projets bois-énergie en Rhône-Alpes.

Rhône-Alpénergie-Environnement a été sollicitée pour relire, dans une fonction d'expert, un travail réalisé au niveau national avec l'ADEME, sur la mise en place de filière logistique bois-énergie.

Méthanisation

Les actes du séminaire d'échange d'expériences sur la méthanisation agricole organisé le 18 octobre 2002 ont continué à être diffusés en 2003.

Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Le CD-Rom de prédimensionnement d'installations réalisé dans le cadre d'un programme européen a continué à être demandé et diffusé.

Rhône-Alpénergie-Environnement et Hélioise ont organisé un premier groupe de travail en mars 2003 dans la Loire afin de démultiplier les échanges entre animateurs de terrain et activer le développement de ces projets.

L'agence régionale a travaillé, avec les services de l'Etat, sur les conditions de mise en application d'un texte portant sur la qualité des eaux et les risques sanitaires relatifs aux projets d'hydroélectricité développés par les fournisseurs d'eau potable.

Elle accompagne un groupe de travail sur cette thématique pour le compte de la Ville de Firminy.

3.2. Information des acteurs

Rhônealénergie-Environnement répond régulièrement à des demandes d'information de collectivités locales et autres maîtres d'ouvrage, en fournissant des documents et allant à leur rencontre. Les principaux thèmes couverts sont l'effet de serre, les études énergétiques, la HQE, les contrats d'exploitation de chauffage, le bois-énergie, le granulé de bois, le biogaz, la méthanisation, le solaire, le développement durable, etc...

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée pour diverses interventions comme, par exemple :

- CCSTI de Chambéry pour une intervention grand public sur le thème du changement climatique.
- participation à un café citoyen organisé par des étudiants lyonnais dans le cadre du débat national sur les énergies.
- Intervention dans le cadre du cybercafé des Sciences Junior dans une plateforme multimédia en direct entre Grenoble et Bruxelles.

Salon des Energies Renouvelables :

Rhônealénergie-Environnement a participé activement au comité d'organisation de la 3^{ème} édition du Salon des Energies Renouvelables qui s'est tenu du 26 février au 1^{er} mars 2003 à Eurexpo à Lyon. L'agence disposait d'un stand de 21 m² commun avec les agences locales de l'énergie de l'agglomération grenobloise et de l'agglomération lyonnaise.

Cette présence à ce salon national fut une réussite : très bonne fréquentation, de nombreux documents distribués et beaucoup de questions des visiteurs.

Elle a participé également au jury « Trophées de l'innovation ». Trois prix ont été attribués : Matériels de production d'électricité par E.R. (énergies renouvelables), matériel de production de chaleur par E.R. et meilleure action d'information et de sensibilisation du grand public.

L'agence avait la charge d'organiser une des cinq conférences qui se sont déroulées en parallèle au Salon des Energies Renouvelables. Le sujet de la conférence portait sur « Le soutien de l'Union Européenne au Développement des Energies Renouvelables ». Avec un panel d'intervenants très riche la conférence a attiré une centaine de participants.

L'agence a participé aux réunions du comité d'organisation du Salon afin de faire un bilan et de préparer le prochain Salon, qui se tiendra à Lyon du 25 au 30 avril 2005.

Visite d'immeubles solaires

Rhônealénergie-Environnement a participé fin février 2003 à l'organisation d'une visite d'installations solaires autour de Lyon, dans le cadre de la rencontre Franco-Allemande « Energie solaire et bâtiment ». Des industriels français et allemands et des journalistes ont pu visiter deux ensembles de logements sociaux et un gymnase équipés d'installation solaire thermique.

Débat national sur l'énergie et livre blanc

Rhônealénergie-Environnement a rédigé la position du RARE, en collaboration avec les autres agences membres, dans le cadre du Débat national sur l'Énergie.

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée et a participé à plusieurs conférences labellisées dans le cadre du débat :

- conférence organisée par l'UEG (Association Université Entreprise Vie régionale) à Grenoble, sur le thème « production et utilisation des nouvelles énergies en 2002, 2025, 2050 », le 17 avril 2003. L'agence a présenté les possibilités de produire de l'énergie en bas d'immeuble ; une centaine de personnes étaient présentes
- Déjeuner-débat de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) sur le thème « Énergies renouvelables et développement durable : quelle synthèse possible ? », le 7 mai 2003. Rhônealénergie-Environnement est intervenue.
- Participation au débat régional à Saint-Etienne, le 19 mai 2003.

Rhônealénergie-Environnement, réunie en Conseil d'Administration le 24 novembre 2003, a pris position sur les propositions du gouvernement énoncées dans le livre blanc sur les énergies publié le 7 novembre sur le site du ministère de l'industrie. Ces propositions sont le prélude à un projet de loi d'orientation énergétique qui devrait être débattu au parlement en 2004.

Groupe de travail interne ouverture des marchés et commande publique

Ce groupe a réuni des membres de Rhônealénergie-Environnement, dont les collectivités locales et les offreurs d'énergie, pour partager des expériences et réfléchir aux moyens d'informer les collectivités locales de l'échéance de juillet 2004.

Bois-énergie

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée régulièrement par un public assez divers pour des informations concernant le bois énergie. En plus de la recherche de sites ou d'exemples, trois thématiques se dégagent des appels reçus :

- une demande croissante d'information sur le granulé de bois
- la recherche de documents technico-économiques et juridiques sur le sujet
- des demandes de la part de collectivités extérieures à la région Rhône-Alpes pour la mise en place de stratégie ou de politique

Par ailleurs, il faut noter une participation croissante de l'agence régionale à des séminaires concernant le bois énergie afin de présenter l'expérience de Rhône-Alpes (Cahors, Lorient, Clermont – Ferrand...).

Méthanisation

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée régulièrement par le monde agricole ou des collectivités en recherche d'informations sur cette thématique. Elle continue par ailleurs à capitaliser les informations qu'elle reçoit. A la demande d'une collectivité, elle a organisé une visite à l'unité de méthanisation de Genève.

Environnement et Développement Durable

Rhônealénergie-Environnement répond régulièrement à des demandes d'information de collectivités locales et autres maîtres d'ouvrage, en fournissant des documents et en allant à leur rencontre, comme par exemple :

- sur la mise en place d'une démarche d'Agenda 21 s'articulant autour de l'élaboration d'un SCOT et d'un projet de Pays devant déboucher sur une contractualisation de type Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes sur le secteur d'Albertville-Ugine-Beaufortain (contact actuel avec la Communauté de Communes de la région d'Albertville et le syndicat Arlysère -73-) ;
- sur la mise en place d'une formation au développement durable des personnels des collectivités du canton de Montrevel-en-Bresse (01) : contact avec la Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse ;
- pour une présentation au service Environnement du Conseil Général de la Drôme (26) des différentes entrées possibles dans une démarche de développement durable ;
- sur un meilleur cadrage d'une démarche de développement durable que pourrait mettre en œuvre la ville d'Ambérieu en Bugey (01) : rencontre avec le maire ;
- pour une formation à la Communauté de Communes d'Hauteville-Lompnes (01) ;
- pour une rencontre avec le Grésivaudan (38) et des rencontres avec Chassieu (69) ;
- pour un travail d'information et de présentation à la Ville et à la Communauté de Commune de Montélimar (26) ;
- pour une rencontre avec le Pays du Trièves (38).

Dans le cadre d'un colloque européen des experts de la mobilité qui s'est tenu à Strasbourg les 9 et 10 octobre 2003, Rhônalpennergie-Environnement a présenté les principaux résultats et préconisations pour la réalisation de Plans de Déplacements prenant en compte les émissions de gaz à effet de serre et s'appuyant sur une forte concertation, plans mis en œuvre en Rhône-Alpes.

Sur l'invitation de la Commission Européenne l'agence a présenté le projet MOBASTO et les résultats obtenus après deux ans lors de la conférence annuelle « managenergy » destinée aux agences de l'énergie en novembre à Bruxelles.

PREPARATION ET REALISATION DE SEMINAIRES ET DE COLLOQUES

Colloque développement durable et participation citoyenne.

La ville d'Echirolles a finalisé son Agenda 21 local durant l'automne 2003.

Mai 2003 a été l'aboutissement d'une longue concertation et d'une co-élaboration du document entre les services de la ville et les citoyens, commencée en mars 2000.

La fête de l'Environnement et du Développement durable des 24 et 25 mai 2003 a été l'occasion de marquer cette étape.

Le 23 mai 2003, la Ville d'Echirolles et Rhônealpennergie-Environnement avaient co-organisé une journée de débat autour de 8 expériences françaises de démarches participatives de développement durable. Cette journée, qui a réuni 150 personnes environ, associée à la fête de l'environnement d'Echirolles était une manière de marquer la fin du travail d'élaboration de l'Agenda 21 de la ville que Rhônealpennergie-Environnement accompagne depuis 3 ans. La satisfaction des participants et leurs remarques constructives par rapport à l'organisation et au choix des intervenants incitent la collectivité à renouveler l'expérience en 2004. La Ville d'Echirolles a proposé à l'Agence d'être partenaire du prochain colloque, dont le thème reste à définir plus précisément.

Assises Nationales du Développement Durable (Lille du 25 au 27 juin 2003)

Rhônealpennergie-Environnement a participé à ces assises en tant qu'intervenant dans le cadre de deux conférences :

- Ateliers du MEDD : bilan des agendas 21 locaux en France
- Ateliers de l'AFNOR : pour une vision et un langage commun du développement durable.

Les réalisations faites en Rhône-Alpes ont pu y être présentées.

ECOMM 2004

Rhônealpennergie-Environnement a proposé la candidature du Grand Lyon pour l'organisation de l'évènement annuel réunissant les professionnels de la mobilité en Europe. La candidature du Grand Lyon a été retenue et les travaux de l'équipe projet se sont immédiatement engagés pour préparer cet évènement que le Grand Lyon souhaite d'ampleur. 500 personnes au minimum y sont attendues qui évoqueront les dernières avancées en matière de lutte contre l'étalement urbain pour réduire les besoins de mobilité motorisée, les expériences les plus remarquables en Europe en matière de déplacements alternatifs ou la place à accorder à la sensibilisation par exemple pour faire évoluer les habitudes et les dépendances au tout automobile.

Rhônealpennergie-Environnement a rencontré à Karlstad (ECOMM 2003) de nombreux intervenants potentiels à l'évènement de l'année prochaine et en a tiré des préconisations d'organisation pour le Grand Lyon. La prochaine étape, au-delà de l'association de partenaires financiers et techniques est désormais une présentation du projet à la société civile puis au lancement de l'appel à idées prévu pour cet automne et à la présélection des candidats. Cet évènement devrait se tenir à Lyon en mai 2004.

Conférence aux journées de Grenoble Passion du Bois

Une conférence sur le bois énergie, l'aménagement le développement et l'entretien du territoire s'est tenue à Grenoble le 17 Octobre.

5èmes Assises Nationales de l'Énergie (Dunkerque du 20 au 22 janvier 2004)

Rhônealénergie-Environnement a représenté le RARE qui fait partie du Comité Scientifique et Technique de préparation des assises. L'agence a participé à deux des trois réunions de ce comité, les 13 mai et 17 juin 2003. Le thème de ces assises porte sur : « les collectivités locales face à l'ouverture européenne des marchés de l'énergie ». Il est prévu une douzaine d'ateliers répartis en 3 groupes et 3 intervenants avec un animateur par atelier. Rhônealénergie-Environnement doit intervenir sur le thème du schéma de services collectifs en région Rhône-Alpes et de la mise en place d'un observatoire régional de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

3.3. Formation des acteurs

Des formations ou interventions sont dispensées à l'adresse de différents types d'acteurs et dans différents contextes.

Utilisation rationnelle de l'énergie

Rhônealénergie-Environnement a organisé et animé une formation au CNFPT sur le thème "gérer et renégocier les contrats d'exploitation d'énergie".

L'agence a participé à la formation des emplois jeunes pour présenter la cogénération et les réseaux de chaleur, dans le cadre du cycle de formation organisé avec l'opération ARPEGE

Formation URACOFRA

Rhônealénergie-Environnement a présenté la démarche territoriale de l'énergie lors de journées de formation sur le bois-énergie en Isère et Savoie les 19 et 26 septembre, organisées par l'union régionale des communes forestières.

Formation IFORE

Rhônealénergie-Environnement a organisé un stage de formation pour l'IFORE (Institut de Formation en Environnement du ministère de l'Écologie et du Développement Durable) sur le thème « énergie-bois et aménagement du territoire ». Cette formation, regroupant 22 participants, s'est déroulée les 19 et 20 novembre 2003 à Grenoble et sur le Parc naturel régional du Vercors sous forme d'interventions, de groupes de travail et de visites de terrain. Face au bilan positif et à une demande importante des agents du service public de l'environnement sur ce thème, cette formation devrait être reconduite en 2004 en Rhône-Alpes ou en Auvergne.

Formation ARPEGE

Dans le cadre de la professionnalisation des emplois-jeunes, le dispositif ARPEGE, qui s'est achevé le 31 juillet 2003, comprenait une partie d'ingénierie de formation. Rhônealénergie-Environnement a organisé 25 jours de formation destinés aux emplois-jeunes du réseau.

La formation a débuté le 2 septembre, elle s'est achevée le 17 décembre. Avec une vingtaine d'intervenants différents elle a proposé des modules à la fois technique : énergies renouvelables, marché et tarification de l'énergie, suivi des consommations, etc., et méthodologique : communication, gestion de projet, ... La formation a profité

à une quarantaine de jeunes salariés ; les modules de 1 à 4 jours accueillait entre 6 et 15 stagiaires. Cela a représenté 250 jours-stagiaires.

Formation sur le Développement Durable :

- ARADEL

Le 22 juin 2003 Rhônalpénergie-Environnement est intervenue dans le cadre d'une formation animée par l'APDD et à destination de développeurs locaux. L'intervention de Rhônalpénergie-Environnement consistait à présenter les dispositions et méthodes pour la mise en place de démarches de développement durable à l'échelle d'un territoire.

- CNFPT

- . Une formation de deux jours sur le développement durable a été organisée fin mai 2003 pour une vingtaine de collectivités dans le cadre de la formation initiale organisée par le CNFPT.
- . De même, les 11, 12 et 13 juin 2003, Rhônalpénergie-Environnement a organisé en partenariat avec l'URCPIE de Rhône-Alpes la formation CNFPT « Environnement, Développement Durable et Intercommunalité » : Analyse des enjeux d'un territoire, connaissance d'outils et de méthodes de développement durable, approches des changements de pratiques constituaient les objectifs de cette formation.

SCET-SEM

Rhônalpénergie-Environnement a été sollicitée pour intervenir devant la SCET et la SERL (Société d'Équipement de la Région de Lyon), le 15 avril 2003, pour replacer la HQE dans une perspective plus globale de développement durable et définir concrètement à partir de trois exemples précis comment mettre en œuvre et prendre en compte le développement durable dans les opérations d'aménagement.

Prise en compte du développement durable dans les CDRA

Une formation / sensibilisation au développement durable a été organisée le 11 décembre 2003 avec la Région Rhône-Alpes pour les animateurs de pays et de CDRA. D'une durée d'une journée son objectif était d'aboutir à une première sensibilisation des porteurs de CDRA à partir d'exemples et d'éléments méthodologiques pour éventuellement poursuivre l'information par des sessions plus spécialisées sur des thématiques formulées par les participants.

A cette fin, Rhônalpénergie-Environnement a procédé pour la Région à l'analyse de deux CDRA passés au crible des critères de développement durable afin de montrer les améliorations méthodologiques et surtout de contenus possibles des CDRA.

Ecole nationale supérieure des ingénieurs hydrauliciens et Mécaniciens de Grenoble

Rhônalpénergie-Environnement a effectué une présentation d'une approche territoriale de l'hydraulique lors d'un forum organisé par l'école dans le cadre de la semaine du développement durable.

Journées d'information eau et microcentrales hydrauliques

Rhônealénergie-Environnement a participé à l'élaboration et est intervenue dans les journées des 11 et 12 septembre organisées par l'Association Rivières Rhône-Alpes sur les microcentrales hydrauliques. Une deuxième série de deux journées est en cours de préparation avec le point de vue naturaliste. Une collaboration existe avec le programme européen OPET-RES-e.

Ecole d'Architecture

Deux journées de formation ont été organisées le 9 octobre par Rhônealénergie-Environnement, dans le cadre de la formation continue « architecture HQE » sous la responsabilité pédagogique de l'ALE de Lyon. La première journée a pris la forme d'une intervention générale le matin sur le « développement durable et les agendas 21 locaux » et de l'exposé des expériences d'Agenda 21 de l'OPAC 38 et de la ville de Feyzin l'après-midi par les acteurs eux-mêmes, la deuxième journée a porté sur l'usage des énergies renouvelables dans l'habitat et les conditions de réussite d'une opération

L'institut Eco-conseil de Strasbourg

Rhônealénergie-Environnement a été sollicitée par l'institut Eco-conseil de Strasbourg pour participer au jury d'un stagiaire de la formation d'Eco-conseillers, promotion 2002-2003. L'agence, après lecture du document, a conseillé la personne sur la rédaction de son rapport de stage en entreprise et a fourni à l'Institut une évaluation du travail final, début décembre 03..

3.4. Observatoire régional de l'énergie et des émissions de Gaz à Effet de Serre

Rhônealénergie-Environnement a travaillé en lien avec les acteurs régionaux sur la préfiguration d'un système régional d'observation de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre du schéma de services collectifs de l'énergie. La réflexion a porté sur l'approche du système de collecte des données, la définition d'indicateurs ainsi que de l'échange d'informations au sein du réseau et la valorisation de l'information. La commission énergie de la CRADT du 13 novembre 2002 avait validé la composition du comité de pilotage de l'Observatoire régional ainsi que ses modalités de fonctionnement. Rhônealénergie-Environnement a commencé à travailler sur les points à aborder lors de la première réunion de ce comité, ainsi que sur la structuration des tâches à accomplir. Une réunion de travail a eu lieu le 11 avril 2003 pour démarrer le travail technique.

La première réunion du comité de pilotage a eu lieu le 30 juin 2003. Le cahier des charges de consultation de bureaux d'études susceptibles d'établir les premiers bilans régionaux 1999 et 2002 y a été validé. Les bureaux d'études ont été consultés pendant l'été 2003 et le choix a été fait par un groupe de travail technique, à la mi-septembre. Il s'est porté sur Explicit-ICE ; une première réunion de travail a eu lieu en octobre avec Rhônealénergie-Environnement.

Parallèlement, la réflexion sur l'organisation et la mise en oeuvre de la base de données sur les énergies renouvelables et locales se poursuit.

En septembre, les listes des installations solaires de Rhône Alpes et la cartographie existante ont été remises à jour en intégrant les dernières décisions d'attribution de subvention de la Région.

Lors de la réunion du comité de pilotage du 8 décembre 2003, ont été présentés l'état d'avancement des travaux (état des lieux des contacts et données, premier bilan provisoire du secteur résidentiel-tertiaire), la poursuite de l'étude (personnes à rencontrer, données à collecter, demande de précisions, obstacles à la collecte de données), la méthode prospective.

Parallèlement, la mise en place de la base de données se poursuit, avec la définition des données à collecter et les contacts avec IERA (Info Energie Rhône-Alpes) pour la partie énergies renouvelables.

3.5. Réseaux d'acteurs

3.5.1. Participation à des réseaux régionaux

Groupe de travail interne « ouverture des marchés de l'énergie et commande publique »

Ce groupe s'est réuni une première fois en mars, il a permis de faire le point sur la problématique et de recueillir principalement les avis des opérateurs. Une seconde réunion a permis de recueillir les avis de collectivités locales. Une troisième réunion a eu lieu en novembre. Il est prévu d'éditer début 2004 un guide pratique à l'attention des collectivités en vue de l'échéance du 1^{er} juillet 2004, où elles auront accès au marché libre de l'électricité.

CERTU

Rhônealénergie-Environnement participe au groupe de travail animé par le CERTU pour la rédaction d'un guide pour la prise en compte de l'énergie dans les constructions publiques.

ARADEL

Rhônealénergie-Environnement a participé à une demi-journée d'échange sur la mobilisation et la participation de la société civile aux démarches de développement durable le 19 juin 2003.

Réunions de travail

Deux rencontres ont été organisées avec la DIREN et la Région (DPT et DAFEE) pour présenter les actions respectives de chacun en matière de développement durable et proposer des pistes de travail communes. Le champ du rural dans le cadre des contrats de développement et des pays par exemple ou l'articulation entre contrat d'agglomération et agenda 21 seront développés.

Agences territoriales de l'énergie

Une réunion plénière a eu lieu en mars 2003, réunissant les équipes opérationnelles des deux agences locales de l'énergie de Grenoble et Lyon et Rhônealénergie-Environnement. Elle a permis à chaque agence de présenter un dossier opérationnel et ainsi d'échanger sur le fond entre chargés de mission. Les trois thèmes suivants ont été abordés : HQE, montage d'un dossier OPATB (Opération Programmée d'Amélioration Thermique et Energétique de l'Habitat) et Plan de Déplacement pour les Etablissements Scolaires. Ce type d'échange permet d'enrichir les

connaissances de chacun et de faciliter la proposition d'actions similaires et leur mise en œuvre auprès de maîtres d'ouvrage comme les collectivités locales ou les bailleurs sociaux.

De même une réunion plénière entre équipes opérationnelles a eu lieu en décembre 2003, entre les associations membres de IERA (Info Energie Rhône-Alpes), les deux ALE et Rhônalénergie-Environnement.

Production d'électricité sur adduction d'eau potable :

Rhônalénergie-Environnement a organisé avec Hélioise une journée technique qui se composait d'un groupe de travail le matin et d'une visite l'après-midi. Le groupe devrait se réunir à nouveau en 2004 afin de continuer à démultiplier les échanges entre animateurs de terrain et activer le développement de ces projets.

Projet de regroupement (cluster) d'entreprises

Suite à des échanges avec la Chambre de Commerce et l'Industrie de Lyon, celle-ci a associé Rhônalénergie-Environnement au projet d'un recensement des entreprises et des centres de formation et de recherche en Rhône-Alpes travaillant sur les énergies renouvelables. A partir de ce recensement, il pourrait être envisagé de réaliser une étude de faisabilité d'un regroupement de ces entreprises, pour créer un cluster.

Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes

Une réunion a eu lieu le 1^{er} avril 2003 sur le thème de la « prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme (contrat d'agglomération et PADD) ».

Une nouvelle réunion a eu lieu en mai sur les PDU-Volontaires, les Plans de Déplacements pour Etablissement Scolaires, le site Internet du projet européen Provider sur ce thème et comment organiser une journée « marchons vers l'école » (octobre 2003).

Une réunion spéciale du CVTDS a eu lieu le 23 septembre 2003 pour dresser le bilan de cinq années de fonctionnement du Club. Les objectifs, les membres, les moyens existants, les thématiques traitées ont fait l'objet d'une large discussion avec les participants qui ont proposé un certain nombre d'amélioration permettant l'engagement d'une nouvelle saison. Une dernière réunion du Club s'est tenue le 4 Novembre sur le thème « Coopération décentralisée et développement durable » en étroite collaboration avec Résacoop.

Rhônalénergie-Environnement a dirigé par ailleurs un stage sur la prise en compte du développement durable dans la coopération décentralisée qui a fait l'objet d'une présentation lors d'un Club, notamment pour les perspectives qu'il ouvre aux collectivités.

Une première réflexion a par ailleurs été engagée avec le CRDSU (Centre Ressource du Développement Social Urbain) pour rapprocher acteurs sociaux de la ville et acteurs du développement durable sous une forme originale et interactive.

Rhônalénergie-Environnement s'est par ailleurs positionnée en Rhône-Alpes comme soutien à la semaine mondiale « Marchons vers l'Ecole » (du 06 au 10 octobre) en association avec la Prévention MAIF et l'éducation nationale notamment en mettant à disposition sur son site des kits pédagogiques pour les enseignants,

directeurs d'établissements scolaires et collectivités locales. Une dizaine de villes et établissements scolaires se sont engagés en Rhône-Alpes.

Groupe « commande publique et environnement »

Rhônealpennergie-Environnement a été sollicitée par un réseau spontané d'une dizaine de collectivités rhônalpines qui s'étaient réunies pour avancer sur la question de l'intégration de critères environnementaux dans les commandes publiques (fournitures, services et travaux, ce qui représente, en France, tous maîtres d'ouvrages publics confondus, 15 % du PIB, 150 milliards €). Rhônealpennergie-Environnement a été chargée d'animer ce réseau qui travaillera sur l'élaboration de fiches pratiques et thématiques pour les collectivités, des formations, des publications, l'organisation pour la fin de l'année d'une rencontre nationale et l'élaboration à terme d'une base de données et d'une animation permanente.

Un programme de travail a été validé qui consiste dans un premier temps à mettre en place une formation sur la prise en compte du développement durable dans la commande publique. Un cahier des charges a été rédigé, une large consultation nationale a été lancée et un bureau d'études a été sélectionné. La première session de cette formation sera destinée aux responsables des marchés publics des collectivités locales et administrations. Un deuxième temps devrait permettre de sensibiliser cette fois l'ensemble des acheteurs dans les collectivités locales. Par ailleurs, une rencontre régionale sur le thème devrait se tenir l'année prochaine. Le groupe poursuivra également la compilation des expériences de chacun sur le sujet pour tenter d'aboutir à une publication dans le courant de l'année 2004. Des contacts nationaux et internationaux (ICLEI) sont pris pour renforcer le réseau.

Par ailleurs, Rhônealpennergie-Environnement a participé aux journées internationales EcoProcura, organisées par l'ICLEI à Göteborg (Suède) sur le développement durable dans la commande publique. Outre l'appréciation des avancées des différents pays, ces journées ont été l'occasion d'être informé du lancement d'une campagne internationale EcoProcura+ sur ce thème. Les enseignements tirés de cette rencontre pourront être mis à disposition du groupe « commande publique et environnement ».

Groupe « empreinte écologique »

Rhônealpennergie-Environnement a été sollicitée pour participer à ce groupe de travail du Grand Lyon qui vise à calculer l'empreinte écologique d'un habitant du Grand Lyon afin de sensibiliser l'ensemble des habitants à l'impact de leur mode de vie sur l'environnement.

Participation à des réunions organisées par des organismes de développement économique

L'agence a été invitée à participer à des réunions organisées par l'ADERLY et ERAI afin de présenter les activités et le marché des énergies renouvelables en région Rhône-Alpes. Des organismes allemands sont à l'origine de ces réunions.

3.5.2. Présence dans les réseaux nationaux et européens

ATEE - Club biogaz- méthanisation

Rhônealpennergie-Environnement représente le RARE (Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement) au sein du Club Biogaz organisé par

l'ATEE national. Ce Club a pour objectif de parvenir à une réelle prise en compte de la filière biogaz au niveau national, d'échanger sur les expériences en cours, relayer les informations et faire ressortir des préoccupations de terrain.

MEDD – Appel à projet sur le développement durable

Rhônealénergie-Environnement en tant que membre du comité de pilotage national du MEDD dans le cadre du 3^{ème} appel à projet a participé au jury de sélection (sur les dossiers où l'agence n'est pas impliquée), comme dans les 2 appels à projet précédents. 25 projets ont été déposés en Rhône-Alpes faisant, pour la 3^{ème} fois, de la région la première de France pour le nombre de candidatures à l'appel à projet du MEDD.

Promotion du chauffage et du froid urbain, association « via sèva »

Un conseil d'administration de l'association fin janvier à Lyon a permis d'élaborer le programme de travail pour le premier semestre 2003. Dans le cadre du « Débat national sur l'énergie » l'association s'est fortement impliquée dans la manifestation sur les réseaux de chaleur organisée par AMORCE au printemps.

Au début du mois d'avril s'est tenue à Paris l'assemblée générale de Via Sèva. A cette occasion l'annuaire des réseaux de chaleur en France a été distribué.

Lors des deux dernières réunions du conseil d'administration de Via Sèva, le travail de l'association s'est concentré sur les possibilités d'organiser des campagnes de communication en faveur du chauffage et du froid urbain. Afin de mieux prendre en compte les petits réseaux de chaleur au bois, l'agence a entrepris de compléter l'annuaire sur les réseaux au bois en région Rhône-Alpes. La conception d'une campagne de communication avec une déclinaison locale a été décidée lors du dernier conseil d'administration de novembre 2003.

AMORCE

Rhônealénergie-Environnement est membre de l'association AMORCE.

Une réunion d'un groupe de travail au sein d'AMORCE a permis de faire le point sur la procédure de classement des réseaux de chaleur. Une expérience en région Ile de France est allée assez loin dans cette approche, mais pour l'instant, n'a pas abouti. Il n'y a pas de réseau de chaleur classé en France.

Rhônealénergie-Environnement participe aux travaux du groupe national AMORCE/AITF sur la mise en oeuvre de l'éligibilité des collectivités locales aux marchés de l'énergie

Bois énergie

Rhônealénergie-Environnement par sa présence dans les réseaux régionaux et européens existants, contribue à faire partager les expériences d'autres régions en Europe par la sollicitation de partenaires pour les colloques (ex : ASEB de Suisse et Landerenergiverrein d'Autriche) ou par des transferts d'informations.

AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France)

Une rencontre nationale a eu lieu pour faire le point et poursuivre le travail sur les différents groupes internes à l'association. Rhônealénergie-Environnement participe au groupe sur la MDE dans les établissements scolaires.

La rencontre du groupe régional avec des représentants de la CNR et d'Energie du Rhône a permis de mieux connaître ce nouvel offreur d'énergie.

Le RARE (Réseau français des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)

Le RARE s'est réuni en convention nationale le 14 février 2003. Les échanges étaient organisés autour de plusieurs groupes de travail (observatoire, développement durable, éolien, emploi/solidarité, transports propres et communications) puis d'ateliers thématiques (charte de l'environnement, décentralisation et débat énergie). Plusieurs propositions sur le statut des agences, leur positionnement et des thématiques de travail en sont ressorties.

Le RARE a tenu une assemblée générale et un conseil d'administration le 26 juin, puis les 23 septembre et 15 décembre 2003 auxquels Rhônalpenergie-Environnement a participé.

Plusieurs prises de position des agences régionales ont été formulées relatives en particulier au projet de Plan Climat 2003. Le RARE avait participé à plusieurs réunions du groupe Collectivités locales au printemps, dans le cadre du travail organisé par la MIES, et à ce titre, était destinataire des premières synthèses de ce travail et invité à y réagir.

De même, un courrier relatif au statut des agences régionales a été adressé au Premier Ministre.

Le groupe de travail "Observatoires" (ADEME, MIES, OE, RARE) s'est réuni en mars, juin, septembre, décembre pour travailler sur la problématique des indicateurs, la prise en compte des gaz à effet de serre d'origine non énergétique, ainsi que sur la quantification territoriale des émissions de gaz à effet de serre,.

Le groupe de travail « Eolien » a conçu, avec des partenaires de plusieurs agences, un cahier des charges pour faire réaliser un inventaire des initiatives de concertation et de planification réalisées en France. L'ADEME a été associée et sollicitée sur ce dossier. La consultation des bureaux d'études est en cours.

La FEDARENE (Fédération européenne des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement)

Un Conseil d'Administration de la FEDARENE a eu lieu le 7 mars 2003 à Wels, Autriche. Il était couplé avec la manifestation de la Journée Mondiale de l'Energie (Energy Day) et le Salon sur les Energies où les technologies concernant le solaire et le bois-énergie (granulé de bois) étaient très représentées.

Un autre Conseil d'Administration de la FEDARENE s'est tenu le 11 juin 2003 à Bruxelles. Il a été entériné la démission du Président José Luis Gonzales Valvé et proposé à Roger LÉRON, qui a accepté, d'assurer la présidence de la Fédération Européenne jusqu'à la fin du mandat en cours (été 2004).

Du 8 au 10 septembre 2003, s'est tenue à Berlin une manifestation européenne avec la FEDARENE, qui a rassemblé :

- un colloque européen sur le partenariat public/privé en présence de Mme Loyola de Palacio, (Vice-présidente de la Commission Européenne et Commissaire européenne chargée de l'énergie et des transports).
- le 10^{ème} anniversaire de l'agence de l'énergie de Berlin (BEA)
- une assemblée générale de la FEDARENE.

un atelier de travail organisé par la DG TREN et ManagEnergy sur le management des agences régionales de l'énergie en Europe. Rhônalénergie-Environnement (reconnue comme la plus ancienne agence régionale de l'énergie en Europe) a été présentée. L'après-midi, l'agence a animé un groupe de travail permettant aux collègues européens de s'exprimer sur les fondements même de leurs organismes. Une synthèse a été présentée en fin de journée.

C'est à Lyon, que la FEDARENE a tenu son dernier Conseil d'Administration de l'année, au lendemain des 25 ans de Rhônalénergie-Environnement, le 16 décembre 2003.

3.6. Liens avec la recherche et l'enseignement supérieur

Etude de panneaux solaires anti-bruit

Ce projet d'étude d'élèves de l'Ecole Centrale de Lyon porte sur la possibilité d'intégrer sur des panneaux photovoltaïques les propriétés anti-bruit des systèmes équipant certaines voies à grande circulation. Cette recherche est terminée et le rapport final a été rendu.

Pile à combustible

Rhônalénergie-Environnement a élaboré avec Air liquide, Axane et le CEA un projet d'expérimentation de pile à combustible de 2kW en site isolé sur le Parc naturel régional du Vercors. Des contacts ont été pris avec ces mêmes structures pour un partenariat sur la promotion de la pile à combustible à hydrogène renouvelable dans le cadre du programme OPET-RES-e

Stagiaires et étudiant en doctorat

Trois étudiants ont réalisé des stages de février à septembre 2003 sur les thèmes suivants :

- éducation à l'environnement sur le changement climatique et la maîtrise de l'énergie, en lien avec le projet européen Grasping of Climate ;
- approche territoriale de l'énergie avec le PNR du Vercors, en lien avec les projets européens Promote 100 et 100% RENE ;
- coopération décentralisée et développement durable, en lien avec le travail général mené par Rhônalénergie-Environnement sur les agendas 21 locaux.

Les rapports de stage sont disponibles à Rhônalénergie-Environnement et peuvent être obtenus sur simple demande.

Rhônalénergie-Environnement suit un travail avec les étudiants de l'école des Mines de Saint Etienne sur le suivi économique d'une chaufferie bois. Un outil informatique a été développé. Il doit être testé sur des projets récemment réalisés.

Un étudiant en doctorat est en poste depuis fin 2001, pour une durée de trois ans, sur le thème des méthodes d'évaluation et des indicateurs en matière de développement durable pour les collectivités locales. Basé à Rhônalénergie-Environnement, il travaille en synergie avec une équipe de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne pour le compte du Grand Lyon et de l'ADEME.

IV. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE MAITRES D'OUVRAGE

4.1. Utilisation rationnelle de l'énergie

Collèges du Rhône

Le conseil général du Rhône a confié, de nouveau, à Rhônalénergie-Environnement une mission de suivi des consommations d'énergie des collèges du département. Cette année a vu la reprise des consommations des années 2001 et 2002, suite à une interruption d'un an.

Développement du chauffage urbain

Dans le cadre de la révision de la concession du chauffage urbain à Lyon, le Grand Lyon a demandé à l'agence de faire une proposition d'étude sur le développement futur envisageable de son réseau s'inscrivant dans une vision de développement durable.

Rhônalénergie-Environnement a accompagné le Grand Lyon dans ses réflexions sur la révision de la concession du chauffage urbain à Lyon. Elle a assisté aux réunions du comité scientifique, mis en place par le Grand Lyon, afin de donner des avis d'amélioration sur le processus de mise en concurrence de la délégation de concession.

L'agence a organisé une visite du chauffage urbain de Grenoble fin juillet, pour le compte du Vice-Président du Grand Lyon en charge du dossier.

Petite cogénération

L'agence a été sollicitée pour apporter son savoir-faire sur plusieurs projets de mini et micro-cogénération.

Bilan des pistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération Chambérienne

La ville de Chambéry a sollicité Rhônalénergie-Environnement pour l'établissement de pistes d'actions concrètes et accessibles par la ville permettant une réduction effective des émissions de gaz à effet de serre sur l'agglomération chambérienne. Le travail a été présenté à la ville et validé par les services. Les principales pistes concernent les déplacements et l'accompagnement en matière d'économies d'énergie des bâtiments.

4.2. Energies renouvelables

4.2.1. Production d'électricité sur adduction d'eau potable

Rhônalénergie-Environnement a réalisé l'accompagnement de deux collectivités dans la Loire pour l'étude de la faisabilité de 3 centrales hydroélectriques sur le réseau d'eau brute. La ville de Firminy était en pré-réalisation de travaux, un complément d'étude, sur les aspects sanitaires, demandé par le ministère de la santé étant nécessaire avant le démarrage des travaux. Rhônalénergie-Environnement a accompagné la collectivité dans cette nouvelle étape.

Rhônalénergie-Environnement a assisté la Commune de Roanne dans son étude de faisabilité sur le site de production d'eau potable.

4.2.2. Bois énergie

Dans le cadre du PBEDL (Plan Bois Energie et Développement Local), Rhônalpénergie-Environnement participe à l'animation du réseau. En liaison avec les acteurs locaux, elle accompagne des maîtres d'ouvrage sur des opérations nécessitant une réflexion approfondie, en raison de leur taille ou sur des aspects juridiques ou de montage d'opération. On peut citer une réflexion en cours en Ardèche sur une unité de cogénération bois ou encore le lancement sur le département de la Loire d'une étude de faisabilité de réseau de chaleur pour la ville d'Andrézieux Bouthéon.

Rhônalpénergie-Environnement accompagne deux maîtres d'ouvrages de chaufferie bois et une structure d'approvisionnement sur le territoire de Lamure sur Azergues. La chaufferie bois du collège de **Lamure sur Azergues** est en fonctionnement depuis septembre 2002, et l'approvisionnement a été organisé.

La chaufferie bois de **l'Hôpital de Grandris** a été mise en fonctionnement en 2003. L'Union Forêt Bois Energie (UFBE), union de coopératives forestières fournit du bois déchiqueté à des particuliers et à deux collectivités, mais n'a pas encore atteint le volume d'activité visé, pour son site.

La ville de **Vénissieux** poursuit sa réflexion sur des alternatives de production de chaleur dans la chaufferie centrale liée au réseau de chaleur. Son choix s'est porté sur la réalisation d'une chaufferie biomasse pour diversifier ses sources d'énergie.

La consultation pour la réalisation de cet équipement a été lancée. Le choix définitif de l'entreprise a eu lieu fin avril 2003. Deux chaudières bois de 6 MW chacune seront installées.

La collectivité a confié à Rhônalpénergie-Environnement une mission d'accompagnement, notamment pour l'étude et le montage de la filière d'approvisionnement.

Ce sont 30 000 tonnes par an de combustible bois qui seront utilisées.

Un cahier des charges d'approvisionnement a été réalisé, la consultation pour le combustible a été lancée, le choix doit être fait très prochainement.

En ce qui concerne les travaux, ceux ci devraient démarrer en début d'année 2004.

Rhônalpénergie-Environnement, a accompagné également l'OPAC du Rhône, suite à une étude choix de l'énergie réalisée sur un ensemble de 360 logements sociaux, sur la commune de **Brignais** (69), dans un projet de réalisation d'une chaufferie bois ; l'installation a été mise en service pour la saison de chauffe 2003-2004.

En 2000 et 2001, des études de faisabilité ont été menées pour étudier les possibilités de conversion énergétique, en passant du charbon au bois-énergie, de la chaufferie urbaine de la **Duchère à Lyon**. La ville a pris la décision de réaliser une chaufferie biomasse. Le montage financier de l'opération a été engagé et des subventions ont été attribuées par l'ADEME et la Région. Une consultation pour une mission d'assistance à maître d'ouvrage a été lancée. Rhônalpénergie-Environnement accompagne la Ville de Lyon dans cette consultation mais aussi dans le montage définitif de l'opération et surtout de l'approvisionnement.

Le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain a décidé d'engager la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois de forte puissance (10 MW) pour les besoins en vapeur de cinq industriels présents sur le **Parc Industriel de la Plaine de l'Ain** (01). Les consultations pour le choix de la chaudière, pour le réseau et pour le reste des travaux ont eu lieu en 2003, ainsi qu'un appel à candidature pour le futur affermage de l'opération. Les choix définitifs devaient être faits par le PIPA avant la fin de l'année. La réalisation de cet équipement devrait permettre chaque année la valorisation de 30 000 tonnes de bois. Les travaux doivent démarrer, pour une livraison de l'équipement fin 2004.

D'autres études de faisabilité sont en cours, on peut citer les villes d'Andrézieux Bouthéon et de Villefranche sur Saône, les chances de réalisation d'une opération bois énergie y semblent très fortes

L'office de logements sociaux de **Bourg en Bresse** a demandé à Rhônalpénergie-Environnement de l'accompagner pour reconsidérer l'approvisionnement énergétique de son réseau de chaleur, une chaufferie bois d'une puissance de 5 MW devrait normalement être intégrée au réseau de chaleur qui dessert actuellement 3000 logements.

En Drôme-Ardèche :

Rhônalpénergie-Environnement a travaillé avec Fibois 07/26 sur la rédaction de deux cahiers des charges de consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'audit et d'expertises sur des chaufferies bois de l'Ardèche et de la Drôme. Elle interviendra dans le suivi des réalisations.

Il en sera de même avec Fibois 07/26 pour le suivi de travaux réalisés par un cabinet d'avocat sur les contrats de vente de combustible bois.

Pays du Grésivaudan

Rhônalpénergie-Environnement a assisté l'association Alter dans la prise en compte de la composante bois-énergie dans l'élaboration du projet de pays. Rhônalpénergie-Environnement intervient actuellement auprès de la communauté de communes du Haut Grésivaudan pour une étude énergie bois et cogénération sur les papeteries de Lancey en Isère. Elle a rédigé le cahier des charges et participé à l'examen des offres.

Conseil Général de l'Isère

Rhônalpénergie-Environnement a accompagné le Conseil Général de l'Isère dans l'élaboration d'une expérimentation sur l'entretien et le développement local sur 4 massifs forestiers de l'Isère.

4.2.3. Biogaz

Rhônalpénergie-Environnement a accompagné l'entreprise Gaztech dans la réalisation, sur la décharge de classe II de Donzère, d'une unité de production d'électricité à partir du biogaz produit sur le site qui devrait être opérationnelle début d'année 2004.

4.2.4. Eolien

La Communauté de Commune du Val de Drôme a sollicité Rhônalénergie-Environnement pour un accompagnement du développement de l'éolien sur son territoire. Le financement du dossier était en cours de finalisation fin 2003 (CCVD, Fondation de France, Région, SDED ...).

4.3. Les Agendas 21 Locaux et le Développement Durable en Rhône-Alpes

Réseau SCET- SEM

Suite au souhait de la SCET et surtout de la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise) d'intégrer le développement durable de façon importante dans leurs projets, Rhônalénergie-Environnement a mené l'analyse de plusieurs dossiers (Parc Bio-technologique de La Buire – Lyon, ZAC des Gaulnes – Meyzieu, Quartier de l'Industrie Vaise) et devrait intervenir sur d'autres projets de la SERL et d'autres SEM. Des projets de formation et de publications restent à formaliser.

D'autres contacts sont pris par ailleurs afin de sensibiliser les SEM à ces problématiques.

3^{ème} appel à projet du MEDD

Rhônalénergie-Environnement a été sollicitée pour aider au montage de plusieurs dossiers de candidature au 3^{ème} appel à projet du MEDD (Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) relatif aux outils et aux démarches en vue de la réalisation d'Agendas 21 locaux.

L'intégration d'une politique de développement durable dans la gestion de la ville de Romans (26)

La ville de Romans, qui a publié son Agenda 21 local en décembre 2000, est actuellement dans une phase de réalisation.

La ville de Romans a demandé à Rhônalénergie-Environnement de l'accompagner méthodologiquement dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable dans la gestion de ses services.

Ce travail engagé fin 2002 a donné lieu à la constitution d'un recueil d'expériences d'autres collectivités, la constitution de grilles de recueil des données et d'évaluation, à l'inventaire de l'existant sur Romans, à une première évaluation des politiques de gestion des espaces verts, de l'eau, de l'énergie, du patrimoine bâti, des déchets, des véhicules et déplacements, des achats et de la communication en matière de développement durable.

Le groupe de pilotage qui a été constitué dans le cadre de cette démarche a défini 3 thèmes particuliers pour donner suite à la réflexion (patrimoine bâti et non bâti végétal, et achats). Pour préciser le programme d'actions ébauché, Rhônalénergie-Environnement a fourni à la ville des éléments méthodologiques qui lui permettront, si ces options sont retenues par les élus, d'engager un travail concret sur les achats, sur la mise en place d'un système de management environnemental au sein du service espaces verts et sur la gestion énergétique des bâtiments communaux.

Agenda 21 d'Echirolles (38)

L'Agenda 21 local de la ville d'Echirolles était en cours de finalisation fin 2003.

Un gros travail interne inter-services avait permis d'organiser l'agenda 21 d'Echirolles afin de présenter aux élus un ensemble organisé de 196 actions.

Parallèlement, et dès la fin juin 2002, les élus ayant apprécié le travail considérable produit par le Forum 21 avaient fait part de leur souhait de démarrer la mise en œuvre des actions qui concernaient directement la compétence des habitants avant la rédaction finale de l'agenda 21. D'autre part les propositions du Forum 21 avaient mis en évidence une demande forte d'information et de formation sur le développement durable formulée par les habitants.

Aussi, pour répondre à cette double demande, la ville par l'intermédiaire de la mission environnement a mis en place depuis l'automne 2002 deux projets en parallèle :

- Des groupes de travail habitants qui, dans le prolongement des ateliers du Forum 21, mettent en œuvre des actions les concernant directement.
- Un programme d'animations sur le thème du développement durable sur la ville d'Octobre 2002 à Octobre 2003 dont le point d'orgue a été l'organisation d'une fête de l'environnement et du colloque national « Citoyenneté et développement durable » co-organisé avec Rhônalpénergie-Environnement en mai 2003.

Agenda 21 de Fontaine (38)

Le conseil municipal a délibéré fin mai 2002 en faveur de l'élaboration d'un Agenda 21 local qui devra asseoir et enrichir les études et projets en cours. Il s'agit notamment du projet de ville et de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La cellule opérationnelle a déjà défini un certain nombre d'orientations relatives à la méthode.

Depuis mi-septembre, une personne a été recrutée par la ville, pour assurer la mise en œuvre de la démarche.

Agenda 21 d'Aix les Bains (73)

Depuis la délibération du conseil municipal du 12 février 2002 en faveur de l'élaboration de l'Agenda 21 local, les responsables et porteurs techniques du dossier de la ville d'Aix-les-Bains se sont appropriés le sujet et la méthode à mettre en place.

Une séance de sensibilisation des responsables de services a été organisée en janvier 2003.

L'état des lieux a été réalisé en interne (collecte de données et rédaction de fiches) par deux stagiaires entre mars et août 2003.

Un bureau d'études a été recruté fin 2003 pour assurer l'évaluation des actions déjà mises en œuvre par la ville et animer les forums et ateliers dès le printemps 2004.

Agenda 21 d'Annemasse (74)

Après la mise en place d'opérations pilotes concernant la collecte sélective des déchets de papiers et cartons dans les services de la ville et l'organisation des journées sans voiture, la ville a mis en route son agenda 21.

Une enquête d'opinion a été effectuée début 2002, le diagnostic des politiques de la ville au regard du développement durable a été achevé dans le même temps et validé par le comité de pilotage.

La ville s'est approprié ce diagnostic et a réfléchi en interne sur les orientations principales qu'elle souhaitait pour son Agenda 21.

Le Forum 21, constitué en février 2002, a pu partager l'état des lieux de la commune de février à juin 2003 et procède maintenant à l'élaboration de propositions. Ce travail s'effectue sous forme d'ateliers de travail qui se réuniront jusqu'en janvier 2004.

Agenda 21 de Crest (26)

L'Agenda 21 de Crest poursuit son élaboration. Le bureau d'études a rédigé le pré-diagnostic des politiques de la ville, passées au crible du développement durable. L'ensemble du travail a été soumis et validé par les services et a fait l'objet d'une présentation aux élus. L'état des lieux a également été arrêté. Une enquête a par ailleurs été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population (500 personnes environ) permettant d'identifier a priori la perception et les attentes des Crestois en matière de développement durable. Le premier forum a été organisé pour sensibiliser les habitants au lancement du projet. Le deuxième forum « constitutif » a également été organisé pour débattre des préoccupations des habitants et constituer les ateliers 21 (groupes de travail). Pour assurer l'articulation entre la démarche d'Agenda 21 de la ville et le PADD du PLU actuellement en cours de révision, le premier atelier 21 a traité de la question de l'aménagement et de l'urbanisme. L'ensemble des thèmes ont de la même façon été débattus au sein des différents ateliers 21 qui se sont tenus cet automne.

La formation du personnel de la ville de Crest, à l'instar de ce qui avait été fait par Echirolles, a été engagé cet automne.

Les premiers grands objectifs de l'A21 de Crest devraient être connus lors du premier semestre 2004.

OPAC (38)

Depuis 2002 l'Opac 38 a souhaité s'engager dans la réalisation d'un « Plan de Développement Durable » intégrant ces préoccupations dans ses différents métiers. A la suite d'une première version interne il a été décidé d'ouvrir la démarche à l'ensemble des locataires (22 000 logements) de l'Opac. Une consultation a permis de recruter un Bureau d'Etudes qui a proposé une méthode permettant d'associer le plus grand nombre sur ce territoire très étendu, selon une méthode d'animation originale (enquêtes, exposition, rencontres, vidéo-paliers, concertation). Parallèlement, la formation sur le développement durable de l'ensemble du personnel se poursuit (HQE, renouvellement urbain et concertation). Le PDD sera bâti à partir de la compilation de l'ensemble de ces éléments (état des lieux initial, propositions issues de la formation, concertation avec la population, propositions issues directement des services).

Agenda 21 de Feyzin (69)

La ville de Feyzin a mis en place sa « cellule opérationnelle », structure de suivi et contrôle de son Agenda 21 réunissant l'élue en charge du dossier et l'ensemble des services impliqués sous l'égide de la Direction Générale.

Une consultation très ouverte de sélection du Bureau d'Etudes en charge de l'élaboration de l'A21 a également eu lieu permettant l'engagement de l'état des lieux initial et du pré-diagnostic qui seront rendus en fin d'année.

L'enquête auprès de la population a été réalisée et la concertation avec la population devrait pouvoir avoir lieu à la suite de ce travail, en début d'année 2004.

La première version de l'état des lieux et du pré-diagnostic de la ville de Feyzin a été présentée à la ville cet automne. Après de nombreuses discussions les élus se sont fortement impliqués dans le dossier en particulier en ce qui concerne les questionnaires (destinés à la population et aux entreprises).

4.4. Actions en direction des Parcs Naturels Régionaux

Rhônealpennergie-Environnement a conduit les actions suivantes :

Parc Naturel Régional du Vercors

Les programmes européens 100% Renet et Promote 100 ont été mis en œuvre sur le Parc naturel régional du Vercors.

Le programme **100% Re-Net** vise à donner une stratégie à un territoire pour atteindre un taux très élevé d'utilisation des énergies renouvelables.

Une première phase a consisté dans l'étude des facteurs de succès de mise en place d'une politique ambitieuse de développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Une deuxième phase a consisté à faire un bilan énergétique du territoire. Ce travail a été réalisé par l'AGEDEN et l'ADIL 26 pour la partie identification des installations en énergies renouvelables et par le bureau d'études AERE pour le bilan d'énergie global et une prospective déclinée en actions à moyen et long terme. La part des énergies renouvelables est actuellement estimée à 45% tous secteurs confondus. L'énergie hydraulique est le premier contributeur (35%) en assurant à elle seule 100% de la consommation d'électricité. Le bois assure environ 35% des besoins de chaleur. Ce travail a été restitué à la commission énergie du Parc et un travail d'appropriation et de confrontation avec les moyens locaux a été entrepris. Une synthèse sera produite pour servir de support à la réflexion sur la future Charte du Parc.

L'étude de la consommation et de la production doit être poursuivie en continu. Elle devrait s'affiner et s'enrichir dans les prochaines années par la mise en place d'un observatoire local de l'énergie.

La fin du programme Re-net permettra un échange avec les partenaires européens sur leur propre stratégie.

Promote 100

Le projet associe des partenaires venant de 6 pays européens qui souhaitent dans leurs régions promouvoir fortement les énergies renouvelables. L'objectif de ce programme est d'animer les acteurs de chaque territoire et de préparer des investissements dans les énergies renouvelables. Plusieurs actions contribueront à cela : la mise en place de partenariats et de réseaux énergies renouvelables, des campagnes mobilisant les utilisateurs potentiels d'énergies renouvelables et le développement de plans concrets d'investissement. La réunion de démarrage du projet s'est tenue au mois d'avril 2003.

Sur le parc du Vercors, le projet doit permettre d'animer les acteurs du territoire pour donner à la stratégie de long terme élaborée dans le cadre de Renet 100 un contenu concret et une ambition forte pour la nouvelle charte du Parc qui vient en discussion en 2004. Des documents ciblés vers les agriculteurs, les acteurs du tourisme et les acteurs forestiers sont en cours d'élaboration.

L'élaboration de pages Energies sur le site internet du Parc est en cours. Elles comprendront une histoire de l'énergie sur le territoire, un observatoire interactif, un espace club énergies renouvelables et un espace évènementiel et partenarial.

Plusieurs études de faisabilité vont également être menées sur les énergies renouvelables.

L'une d'entre elles doit porter sur les conditions d'acceptation de l'éolien sur le Parc à partir d'une étude concrète sur le Vercors central et un site déjà repéré.

Une première phase de travail sur les communes du Royans Isère a été conduite sur la mise en place d'une gouvernance locale pour la définition et la réalisation de travaux d'entretien du territoire pour produire du bois déchiqueté.

Une deuxième phase est en préparation sur les communes du plateau des Quatre Montagnes. Ce travail pourrait rejoindre celui conduit notamment avec le conseil général de l'Isère pour l'expérimentation d'une approche territoriale du bois énergie et la mise en place d'une politique de développement local à travers les chaufferies bois et la production de bois-énergie.

Un contrat d'assistance spécifique a été proposé au Parc pour pallier l'absence en 2004 de son chargé de mission responsable de l'énergie.

Un contrat européen pour la réalisation d'investissements sur les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'énergie est en cours de rédaction pour le compte du Parc avec la collaboration de l'Ageden.

Parc Naturel Régional du Pilat

Rhônealpennergie-Environnement a apporté une assistance au Parc pour la rédaction du cahier des charges de l'étude pré-opérationnelle de l'OPATB (opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments).

L'agence régionale a accompagné la mise en place d'un programme de chantiers de déchiquetage sur les forêts incendiées et les chablis et sur l'expérimentation d'un stockage à l'air libre.

Elle participe à l'animation du volet de réhabilitation énergétique du patrimoine hydraulique du territoire du Parc et à la mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration d'une méthodologie d'intervention sur un site hydraulique avec une vision globale et transversale des problèmes. Plusieurs visites de sites test et des propositions pour l'élaboration d'un programme de travail sur chaque site ont été apportées.

Rhônealpennergie-Environnement a étudié une proposition d'application d'un programme européen d'approche territoriale de l'énergie hydraulique et d'une synergie avec une démarche participative des habitants ou acteurs du territoire. Elle a aidé le Parc pour l'élaboration d'une réponse au 3^{ème} appel à projet du ministère de l'écologie et du développement durable sur les démarches d'agendas 21.

Parc naturel régional de Chartreuse

Rhônealpennergie-Environnement met en œuvre un programme européen Interreg sur le territoire du Parc et avec sa participation. Ce programme vise à étudier les conditions d'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie pour une bonne gestion et un bon entretien d'un territoire fragile. Ceci fait également le lien avec le travail sur l'entretien du territoire par la production de bois de bois déchiqueté mené avec le conseil général de l'Isère.

Une première rencontre a eu lieu à Gènes avec les partenaires italiens. Une analyse des potentiels énergies renouvelables est en cours

Fédération nationale des Parcs

Une journée nationale de rencontre s'est déroulée au Parc naturel régional du Morvan sur le thème du bois énergie dans le cadre de la convention Ademe-Fédération. Rhônalpennergie-Environnement a participé et présenté les réalisations de la région Rhône-Alpes en matière de bois énergie et de développement local ainsi que le travail mené avec le conseil général de l'Isère sur l'entretien des territoire par le bois déchiqueté.

Elle a participé aux ateliers des journées nationales dans le Parc naturel régional du massif des Bauges.

Elle a participé et est intervenu sur les énergies renouvelables aux journées de formation HQE pour l'ensemble des Parcs dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Elle participe au comité de rédaction de la lettre de l'énergie de la Fédération Nationale des Parcs naturels régionaux.

V. ACTIVITE - ACCOMPAGNEMENT DE PROGRAMMES OU D'ACTIONS COLLECTIVES SUR UN TERRITOIRE

5.1. Actions liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables

Cogénération

Les actions de promotion des systèmes de cogénération en région Rhône-Alpes ont été poursuivies.

Dans le cadre de la convention avec l'ADEME, une journée de formation destinée aux Espaces Info Energie concernant la petite cogénération a été réalisée en novembre 2003. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les conseillers à cette technologie, avec un accent sur les modules de cogénération, et de les mettre en position d'identifier des sites potentiels.

Conditions techniques pour le raccordement en basse tension du réseau électrique

L'objectif de cette étude était d'analyser les exigences techniques formulées dans les décrets et arrêtés pour des puissances inférieures à 215 kW/250 kVa raccordées au réseau de distribution et leurs impacts sur la rentabilité des technologies de production décentralisée d'électricité. L'agence a assuré dans le cadre de cette étude l'animation du comité de pilotage et la recherche de données sur des réseaux types et des installations de production décentralisée d'électricité. L'étude financée par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME a été finalisée par l'INPG (Grenoble). Les premiers résultats ont été présentés lors d'une conférence dans le cadre du Salon des Energies Renouvelables fin février 2003. Suite à la parution des arrêtés des 17 mars et 22 avril 2003 relatifs aux prescriptions pour le raccordement au réseau d'une installation de production d'électricité. Des compléments ont été apportés au rapport final de l'étude qui a été rendu disponible en décembre.

Dispositif ARPEGE

Le dispositif ARPEGE d'aide à l'émergence de nouveaux emplois et de soutien à la professionnalisation des emplois existants dans le domaine de la gestion rationnelle de l'énergie s'est terminé le 31 juillet 2003.

La deuxième phase du dispositif, financée par la Région (Direction de l'Emploi et de la Formation Continue) est axée sur la poursuite de l'aide à l'émergence de nouveaux emplois et sur la professionnalisation des emplois déjà créés. Rhôneénergie-Environnement coordonne les partenaires départementaux de cette action, 8 associations du réseau IERA et le SIEL.

L'animation du réseau des jeunes en poste a été menée sur tout le territoire rhônalpin (groupes de travail, bulletins), ainsi que le soutien aux structures employeuses sur la professionnalisation et sur la recherche de la pérennisation des activités créées. La fin du dispositif a été axée sur la prise de contact avec les structures employeuses du réseau pour connaître leurs besoins en terme de professionnalisation et faire le bilan des postes. Un bilan financier et qualitatif de l'action a été transmis à la direction de l'emploi et de la formation continue qui suivait cette opération.

Rhôneénergie-Environnement a conçu les contenus des modules de formation avec les intervenants de la formation ARPEGE (25 journées). Cette formation s'est déroulée de septembre à décembre 2003 (cf. 3.3. formation des acteurs).

Le réseau des CMCQE

Pour le compte de l'ARRA, Rhôneénergie-Environnement en partenariat avec Habitat et Territoires Conseil (HTC, anciennement TEC) anime la démarche d'assistance et de formation du réseau des Chargés de la Maîtrise des Charges et de la Qualité Environnementale (CMCQE).

Une vingtaine de personnes représentant 12 organismes de logement social de la région sont inscrites dans la démarche. Une première réunion de travail a eu lieu en juillet après un comité de pilotage avec les financeurs. Cette rencontre a permis de cerner les besoins des organismes, afin d'organiser le soutien spécifique à leur apporter en matière de maîtrise des charges et de développement de la qualité environnementale. Une deuxième réunion de travail avec les CMCQE a permis de définir, en partenariat avec HTC, les critères et ratios à retenir en terme d'analyse des charges et d'environnement sous forme de grille de recueil d'information. Ces outils finalisés par HTC et RAEE ont été transmis aux CMCQE. Un forum site internet réservé aux membres du réseau a également été mis en place par l'ARRA pour faciliter le transfert d'informations.

En parallèle à cet accompagnement, Rhôneénergie-Environnement conçoit des modules de formation pour les organismes du réseau (une quinzaine de journées). Une journée sur la gestion des charges a déjà eu lieu en octobre et une autre est prévue en décembre sur la présentation et l'échange d'expériences.

Concours « Energies d'Aujourd'hui Rhône-Alpes 2003 »

Rhôneénergie-Environnement a mis en place ce concours organisé par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME. Il récompensait des réalisations remarquables dans le domaine de l'utilisation des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Il était ouvert à toute personne ou organisme désireux de faire connaître une ou plusieurs réalisations en Rhône-Alpes dans un des domaines suivants : solaire thermique, solaire photovoltaïque, architecture climatique, gestion de l'énergie, utilisation rationnelle de l'énergie et cogénération, utilisation du bois énergie, pôle de

démonstration (collectivités dont le territoire abritait des installations d'une ou de plusieurs des catégories précédentes, remarquables par leur conception ou par leur nombre).

Il a eu lieu simultanément au concours national organisé par Observ'ER.

Une cinquantaine de dossiers ont été réceptionnés et analysés. Une fiche descriptive a été élaborée pour chaque dossier, permettant ainsi d'enrichir la base de données des opérations exemplaires en Rhône-Alpes. Un jury s'est réuni le 17 novembre pour choisir les lauréats. La remise des prix s'est tenue le 9 décembre 2003, au Conseil Régional Rhône-Alpes.

Plan bois régional :

Rhône-Alpénergie-Environnement contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale concernant le bois-énergie en participant au plan bois régional et en accompagnant à leur demande les acteurs du plan bois sur le montage de cahier des charges, et en apportant des conseils techniques...

Dans ce cadre, l'ADEME a missionné Rhône-Alpénergie-Environnement pour réaliser trois dossiers concernant le bois énergie (cf. § 3.1).

5.2. Activités et projets européens

5.2.1. Accueil d'une délégation d'industriels de la Haute-Autriche

Suite à une sollicitation de son partenaire autrichien, O.Ö Energiesparverband, Rhône-Alpénergie-Environnement a accueilli, pendant quatre jours, mi-septembre, une délégation autrichienne d'industriels du secteur des éco-industries. L'agence a pu leur montrer des installations utilisant des énergies renouvelables dans les filières de la biomasse et du solaire dans la région Rhône-Alpes. L'intérêt des visiteurs était de s'informer du développement des deux marchés, chaudières bois (à granulés en particulier) et chauffe-eau solaire pour les maisons individuelles. Un séminaire interne a permis des échanges sur les aspects techniques, économiques et réglementaires.

5.2.2. Projets européens

5.2.2.1. Projets en cours

Les missions se déroulent dans le cadre des programmes SAVE, ALTENER et 6ème PCRD (Programme Cadre de Recherche et de Développement). Rhône-Alpénergie-Environnement est leader ou partenaire :

MunicipRegEnergAid

Ce projet européen, dont l'objectif était de développer des indicateurs d'efficacité énergétique et d'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que des politiques dans ce domaine à un niveau régional et local, s'est terminé fin juin 2003. Pour l'instant, trois municipalités ou groupement de municipalités ont participé au projet.

PROVIDER

Rhônealénergie-Environnement a poursuivi la mise en œuvre du dossier européen Provider en partenariat avec des Italiens, des Autrichiens, des Allemands, des Anglais, des Portugais, et des Roumains. Il s'agit de mettre en œuvre des « Plans de Déplacements Ecoles » par description de l'état des lieux initial pour chaque pays, identification des pratiques les plus remarquables, mise en place d'outils adaptés au contexte français, création d'un site Internet. En France, Rhônealénergie-Environnement a réalisé neuf Plans de Déplacements pour établissements scolaires en Rhône-Alpes en collaboration avec les agences régionales d'Ile de France, de PACA et de Poitou-Charentes.

Une conférence européenne a été organisée à Rome en mai dans le cadre du dossier pour présenter l'ensemble des travaux. Une centaine d'enfants (dont une classe française de Romans) ont été associés au colloque, lui donnant une forme dynamique peu classique.

Rhônealénergie-Environnement a accompagné et donc désormais achevé l'élaboration de 9 plans de déplacements (6 écoles, 2 collèges, 1 lycée) pour les villes de Romans, Chambéry, St Genis les Ollières, Villeurbanne et Feyzin (Grand Lyon). Les résultats ont été élaborés et validés à chaque étape avec les parents, les représentants de l'éducation nationale, les villes et les riverains. Le site Internet (www.allerverslecole.net) est désormais disponible et permet aux enseignants, aux parents, aux enfants et aux collectivités locales de disposer d'informations sur les déplacements domicile/écoles et de télécharger de nombreux outils pédagogiques ou ludiques en français (issus d'expériences étrangères la plupart du temps) mais adaptés au contexte de la France.

Une réunion avec les partenaires français et régionaux intéressés par le projet a été organisée en avril pour en présenter les principaux résultats. Rhônealénergie-Environnement est intervenue par ailleurs devant l'Arène d'Ile de France et la Région PACA dans le cadre de colloques régionaux sur les déplacements domicile-école pour présenter le projet Provider et ses résultats.

PROVIDER et groupe transport propre du RARE

Dans le cadre de ce dossier européen Rhônealénergie-Environnement a mis, à disposition des personnes intéressées, sur son site Internet spécialisé (www.allerverslecole.net) plusieurs dizaines de guides sur la question des autres modes de déplacements qu'automobile pour aller vers les établissements scolaires.

A la suite de ce travail européen, le groupe transport propre du RARE a poursuivi ses échanges et a souhaité déposer un dossier Life-environnement sur l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements et surtout sur la communication de ces résultats au grand public, première cible à sensibiliser à la question.

SOLTHERM

Ce projet a pour but d'augmenter de manière significative la surface de panneaux solaires thermiques installés dans la région Rhône-Alpes.

Le groupe de travail « Objectif Soltherm » s'est réuni 3 fois et a examiné le plan de communication pour un développement du solaire thermique proposé par une agence de communication.

Des contacts sont pris avec des membres de ce groupe pour préciser l'implication de chacun dans les actions proposées.

Six éditions de la « Lettre Soltherm », lettre électronique d'information destinée aux professionnels du bâtiment, du solaire et de l'énergie, sont parues en décembre 2002 et février, avril, juin, septembre et décembre 2003. Cette lettre bimestrielle apporte des informations sur le solaire thermique dans la région, rend compte d'expériences de régions ou de pays voisins, et publie les appels d'offres en cours. Depuis juillet 2003, 9 "Compléments à la lettre Soltherm" ont été diffusés pour informer sur les appels d'offres dont la date de validité était antérieure à la Lettre Soltherm suivante.

Des actions grand public (opérations "Coup de soleil") sont envisagées avec 2 communes et communautés de communes de la région. Elles sont inspirées de campagnes locales de promotion du solaire thermique au Pays-Bas qui ont rencontré un vif succès.

Des outils spécifiques pour le solaire collectif sont également prévus.

100% RE-NET : Réseau des territoires ruraux visant un taux d'énergies renouvelables très élevé :

Voir § 4.4. : Parc Naturel Régional du Vercors.

PROMENLAB

Le projet PROMENLAB a comme objectif de promouvoir la labellisation énergétique volontaire des bâtiments existants. Le potentiel d'économie est important et peu mobilisé. Par l'intermédiaire d'une intégration des différents acteurs dans le domaine du bâtiment, l'attention sur la qualité énergétique peut être renforcée et une démarche commune concernant le conseil initial mise en place. Comme partenaires sont associées l'Allemagne, l'Irlande, la Pologne et la Slovaquie.

En région Rhône-Alpes, ce projet est mis en œuvre sur le territoire du Grand Lyon. Une réunion de démarrage s'est déroulée les 21 et 22 février à Lyon. La première phase est ciblée sur l'élaboration d'une méthodologie de labellisation. Plusieurs contacts ont été établis afin d'associer plus étroitement l'Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon, le Grand Lyon et l'ADEME (DR Rhône-Alpes).

Une troisième réunion de coordination a été organisée, fin octobre, à Gênes. La précision de la méthodologie de labellisation et son application sur des bâtiments concrets est en cours. Pour simplifier et rendre la démarche de labellisation plus efficace, une approche de mise en place d'une typologie du bâti sur le Grand Lyon à usage résidentiel est réalisée. La composition du comité consultatif a été défini avec les différents partenaires. Une première réunion de ce comité a eu lieu le 5 décembre au Grand Lyon. Les premiers tests de qualification énergétique commenceront en janvier 2004.

PROMOTE 100

Voir §4.4. : Parc Naturel Régional du Vercors.

Comprendre le changement climatique (GRASPING OF CLIMATE) :

Ce projet d'éducation à l'environnement a la vocation d'adapter et de mettre en avant des outils pédagogiques et une exposition sur le Changement Climatique et l'énergie pour les enfants scolarisés en école élémentaire (cycle 3) et en collège. Le travail a débuté par un recensement et une identification des outils existants sur la thématique. La contractualisation avec les partenaires associatifs (Ageden, Energies-Environnement 74, CEDER), a permis de débiter le travail sur les outils

pédagogiques. Des enseignants des académies de Lyon et Grenoble sont associés aux groupes de travail.

Le premier comité de suivi a réuni la Région, la DIREN, le Conseil Général du Rhône, l'Inspection Académique du Rhône, les associations partenaires.

Au niveau européen une deuxième rencontre s'est déroulée au mois d'octobre. Elle a permis de confronter les premières avancées de chaque partenaire sur chaque phase du projet, et a surtout concerné l'exposition qui sera disponible en région pour septembre 2004.

GREENEFFECT

Ce projet a pour objectifs principaux la réalisation d'audits MDE à l'aide d'une nouvelle méthodologie basée sur des ratios (benchmarking) dans des bâtiments tertiaires de bureau, et l'incitation à l'achat d'électricité verte par les utilisateurs de ces mêmes bâtiments. La contractualisation sur ce projet avec l'ALE de Grenoble et GEG est en cours. La deuxième réunion européenne a permis aux partenaires de prendre connaissance de l'outil logiciel d'audit et de confronter les données de chacun sur l'électricité verte.

Une première analyse sur des bâtiments déjà audités est en cours à Rhônalénergie-Environnement pour tester et valider l'outil. Les résultats français et ceux des partenaires européens seront présentés en janvier à Lyon lors de la prochaine réunion européenne.

L'objectif à court terme est de réaliser des audits sur au moins cinq bâtiments tertiaires en région Rhône-Alpes et d'impliquer les propriétaires, ou occupants, dans la démarche.

CLIMASOL

Les besoins de climatisation sont la plupart du temps en phase avec la ressource solaire. Le projet CLIMASOL vise donc à promouvoir le savoir-faire concernant le refroidissement passif et les techniques de climatisation solaire qui restent relativement méconnues aujourd'hui. Ce projet, dont Rhônalénergie-Environnement est le leader, regroupe 9 partenaires de 7 pays, dont 5 pays méditerranéens, avec l'Autriche et l'Allemagne. Cette dernière compte une vingtaine d'installations de climatisation solaire en fonctionnement sur une cinquantaine pour l'ensemble de l'Europe. Le projet a démarré en mai 2003. Deux réunions de travail ont été organisées : à Fribourg (Allemagne) en juin et Athènes en novembre, avec, dans les deux cas, visite d'installations en fonctionnement.

L'état des lieux sur la climatisation solaire (techniques et fiches de présentation des installations) est bien avancé.

Suivront l'édition d'une brochure destinée aux maîtres d'ouvrages, la réalisation d'une vingtaine d'études de faisabilité (dont 3 en France), l'organisation de formations spécialisées pour les bureaux d'études et la diffusion de l'ensemble des résultats sur Internet et par des colloques destinés aux professionnels.

Des actions de promotion de la climatisation solaire et recherche de maîtres d'ouvrages intéressés en Rhône-Alpes ont été lancées :

- Elaboration de différents documents en français (fiches de présentation, diaporamas...);
- Intervention pendant les "Jeudi de l'ALE" (Grenoble) sur la climatisation à absorption ;

- Rencontre et échanges avec des maîtres d'ouvrages potentiellement intéressés : Région Rhône-Alpes, CERTU, ASDER, Ville de Chambéry, STMicroelectronics....
- Site internet Climasol (en cours).

OPET RES-E

La directive européenne RES-e demande aux états membres de développer la production d'électricité d'origine renouvelable. Le projet OPET-RES-e s'inscrit dans cette démarche, en associant 18 partenaires européens, piloté par l'agence de l'énergie de Haute Autriche : ESV. Rhônalénergie-Environnement intervient dans plusieurs étapes du projet :

- Implantation des technologies de production d'électricité verte à un niveau local et régional ;
- Information sur le marché, lien entre recherche et industrie ;
- Suivi des résultats et création d'un comité regroupant industriels, financeurs et utilisateurs.

La réunion de lancement s'est tenue les 3 et 4 avril 2003 à Bruxelles. Le travail a débuté par un état des lieux des différentes technologies de production d'électricité renouvelable en Rhône-Alpes (éolien, photovoltaïque, biomasse, biogaz, hydraulique), ainsi que l'analyse des barrières à surmonter pour développer ces différentes technologies, en vue d'une synthèse comparative au niveau européen.

Plusieurs actions de promotion de l'électricité verte ou d'accompagnement de projets sont réalisées ou prévues :

- Deux journées d'informations sur la micro-hydraulique et l'environnement (11/12 septembre), en partenariat avec Rivière Rhône-Alpes. Une nouvelle journée est prévue sur les aspects environnementaux.
- Articles sur la micro-hydraulique sur adduction d'eau potable dans la Gazette des Communes.
- Accompagnement des papeteries de Lancey (co-génération bois).
- Accompagnement de la micro-hydraulique dans le Pilat.
- Etude micro-hydraulique sur adduction d'eau potable Firminy : analyse des risques sanitaires (étude demandée par la DDASS, suite à une directive européenne).
- Analyse d'opportunité par Energie Environnement 74 sur une augmentation de puissance pour une installation de Megève (micro-hydraulique sur AEP) et sur différentes installations de micro-hydraulique.

Une analyse des bonnes pratiques concernant l'acceptabilité de ces technologies par le grand public a été réalisée en partenariat avec Polénergie,

Une analyse des difficultés administratives et des problèmes de raccordement au réseau a été réalisée en partenariat avec Hespul.

INTEREB

La réunion de lancement de ce projet européen sur la planification de la rénovation des bâtiments a eu lieu fin mai. Une première proposition de méthodologie a été faite par Rete di Punti Energia Lombardia. Une seconde réunion a lieu les 15 et 16 décembre en région Rhône-Alpes, avec la participation des partenaires locaux (ville d'Echirrolles et agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise).

Etude comparative sur les structures françaises et allemandes d'énergie et de lutte contre le changement climatique

Cette étude a été commandée par l'ADEME à la FEDARENE. L'agence a pris en charge l'étude pour la partie française et les collègues de l'agence de Berlin, Allemagne, la partie allemande. Dans un premier temps ont été collectées auprès des agences de l'énergie en France des données sur leurs activités et leur manière d'intervenir. D'autres acteurs présents dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables ont été identifiés et répertoriés. Pour les deux pays a été établie une liste de bonnes pratiques, afin de montrer de quelle manière les agences interviennent sur des thèmes concrets et sur le terrain. Le dernier chapitre de l'étude sera consacré à un bilan et des recommandations afin de renforcer la coopération franco-allemande dans la lutte contre l'effet de serre et la maîtrise de l'énergie. Le rapport final a été présenté en novembre 2003 à l'ADEME. Sa version définitive devrait être publiée début 2004.

5.2.2.2. : Participations de Rhônalénergie-Environnement dans des propositions européennes récemment acceptées

A la fin de l'année 2002, l'agence avait été sollicitée pour être associée à trois propositions de projets dans le cadre du programme européen INTERREG.

En 2003, ces trois projets ont été retenus par les comités de programmation.

PROMENRPNR ALCOTRA (INTERREG A : coopération transfrontalière France Italie)

Par l'intermédiaire du partenaire italien de l'agence de l'énergie de la région de la Ligurie, Rhônalénergie-Environnement a été associée à une proposition d'un projet INTERREG France-Italie porté par la Région de la Ligurie. Ce projet traitera du développement des énergies renouvelables dans des zones naturelles sensibles comme les parcs naturels régionaux. L'élaboration d'un guide et des actions exemplaires permettront de diffuser les résultats. En région Rhône-Alpes l'accent sera mis sur le PNR de la Chartreuse.

WINDHARVEST (INTERREG Espace Alpin)

Ce projet d'étude des contraintes de développement de l'énergie éolienne dans l'espace alpin est mené par des partenaires universitaires autrichiens, et a une durée de 3 ans. Une première réunion a permis d'affiner les programmes de travail des différents Work Packages et de renégocier la répartition des budgets sur ceux-ci.

Rhônalénergie-Environnement a entamé la recherche d'un réseau de partenaires en région pour travailler sur ce projet, aux aspects à la fois techniques, paysagers, biologiques, sociaux et économiques. La sous-traitance d'une certaine partie du travail est planifiée, sa mise en œuvre devrait débuter début 2004, plusieurs contacts ont déjà été établis. Un lien devrait être fait entre ce projet et les projets actuellement en cours dans le PNR du Vercors.

Une deuxième réunion avec les partenaires européens s'est tenue en novembre à Berne, essentiellement sur des aspects financiers.

ALPENERGYWOOD

Il s'agit d'un programme INTERREG III piloté par l'Institut Technique Européen du Bois énergie (ITEBE) qui rassemble 5 pays de l'Arc Alpin. Son objectif est de mieux faire connaître le bois énergie et de permettre des échanges d'expérience au niveau européen. En France, Rhônalpénergie-Environnement est sous-traitant de l'ITEBE au même titre que d'autres partenaires de Rhône-Alpes, Franche-Comté et Alsace. Sur 3 ans, son travail, en complémentarité des actions entreprises en Rhône-Alpes par les autres partenaires du projet, consistera à :

- Participer à des rencontres professionnelles organisées par l'AJENA sur la thématique des réseaux de chaleur ruraux ;
- Alimenter le serveur de l'ITEBE sur les documents bois-énergie produits en Rhône-Alpes ;
- Centraliser les informations et événements de Rhône-Alpes puis fournir la matière pour la newsletter publiée tous les trois mois ;
- Proposer de nouveaux sites pour la route du bois-énergie et organiser les inaugurations ;
- Organiser deux formations sur le bois énergie : une pour les accompagnateurs de projets bois-énergie et les bureaux d'études, et une autre pour les maîtres d'ouvrage ;
- Organiser une conférence, dont la thématique sera probablement sur le granulé de bois.

5.2.2.3. Montage de projets européens

L'agence a apporté son savoir-faire à des partenaires souhaitant déposer des dossiers européens et a monté et participé concrètement aux propositions suivantes :

INTERREG III B : Espace Alpin

Par l'intermédiaire d'un partenaire italien, Rhônalpénergie-Environnement est associée à la proposition « Alpine Awareness ». Ce projet vise à améliorer la prise en compte des différents types de déplacements en milieu alpin afin de favoriser une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Une première évaluation du Comité de Programmation a été positive.

6^{ème} PCRD (Programme Cadre de Recherche et de Développement

Dans le cadre de ce programme de recherche, un sous-programme a été mis en place, appelé CONCERTO, afin de favoriser sur des territoires bien identifiés l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. L'agence a assisté la Ville de Grenoble et le PNR Vercors dans le montage d'une proposition.

LIFE III

Conjointement avec les partenaires du groupe de travail RARE « Transport propres », l'agence a soumis une proposition sur les indicateurs concernant les transports et la sensibilisation du grand public sur les questions de transport et de mobilité.